

Le Crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale destinée à soutenir l'effort en Recherche & Développement des entreprises. Il consiste en un crédit d'impôt calculé sur la base des dépenses engagées en R&D par les entreprises.

Syntec Numérique, en partenariat avec F. Iniciativas, a mené, pour la 3ème année consécutive, une enquête afin d'analyser la perception et l'utilisation du Crédit d'impôt recherche (déclaration 2016) par les entreprises du numérique, mais également leur ressenti et leur expérience en cas de contrôle fiscal lié à ce dispositif.

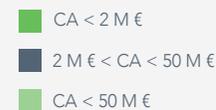
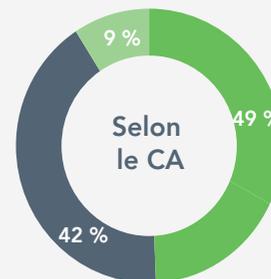
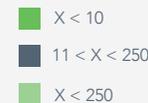
**Méthodologie : Le questionnaire a été diffusé par email. 189 réponses ont été recueillies entre le 5 novembre 2016 et le 28 février 2017.**

## À retenir



- **24 %** des entreprises interrogées sous-traitent tout ou une partie de leur R&D.
- Pour **84 %** des entreprises interrogées, le CIR est un outil important dans leurs stratégies générales et de R&D.
- Les montants de CIR récupérés par les entreprises sont principalement alloués aux **investissements en R&D et au recrutement de personnel R&D**. Ces deux postes principaux sont aussi ceux qui pâtiraient le plus d'une suppression du dispositif.
- Plus **d'un quart** des contrôles ne sont pas expertisés.
- **51 %** des entreprises interrogées n'ont aucun frein à déclarer du CIR.
- Les contrôles concernent aujourd'hui plus de **55 %** des déclarations.
- La moyenne du taux de redressement suite à expertise est **35 %** du CIR déclaré.
- **45 %** des redressements sont dus à la remise en cause de l'éligibilité du projet, contre **39 %** pour la méthode de calcul utilisée.
- Pour **38 %** des répondants, les principaux améliorations à amener au CIR concernant l'éligibilité des projets éligibles au CIR

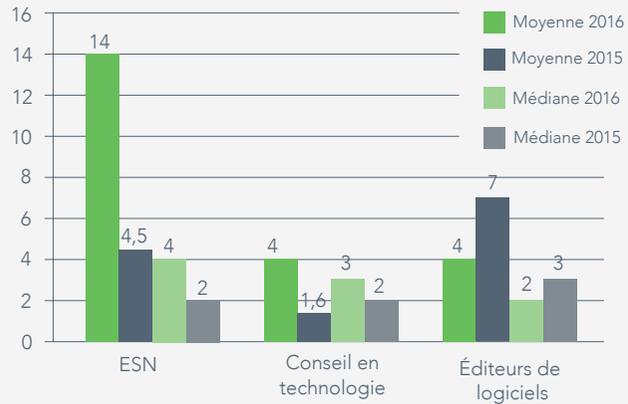
## Panel des répondants



## Pratique du CIR



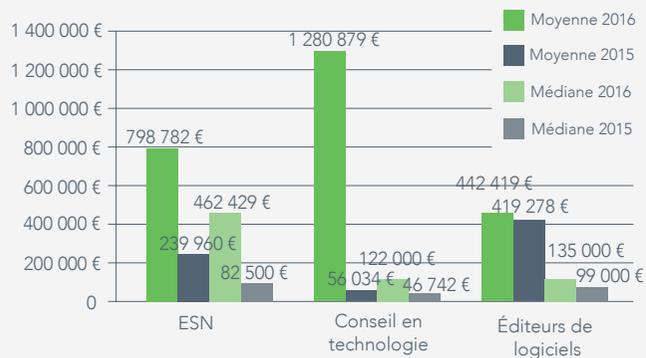
### Nombre de projet valorisés



### Montant moyen par projet déclaré :

- ESN : **56 195 €** (53 325 €)
- Conseil en technologie : **355 799 €** (35 021 €)
- Editeurs de logiciels : **113 176 €** (59 897 €)

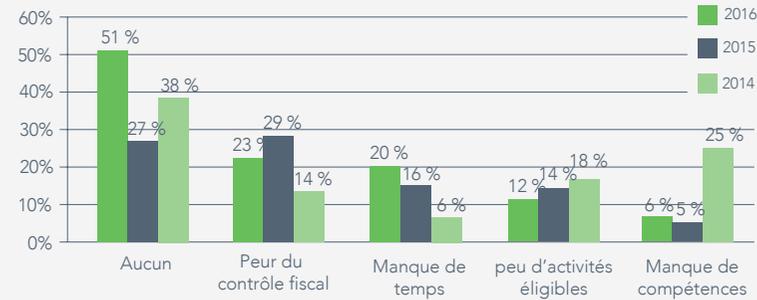
### Montants de CIR déclarés



### Montant moyen par projet déclaré :

- ESN : min : **15 907 €** - max : **4 000 000 €**
- Conseil en technologie : min : **14 000 €** - max : **14 100 000 €**
- Editeurs de logiciels : min : **19 000 €** - max : **9 146 000 €**

### Les freins à l'utilisation du CIR

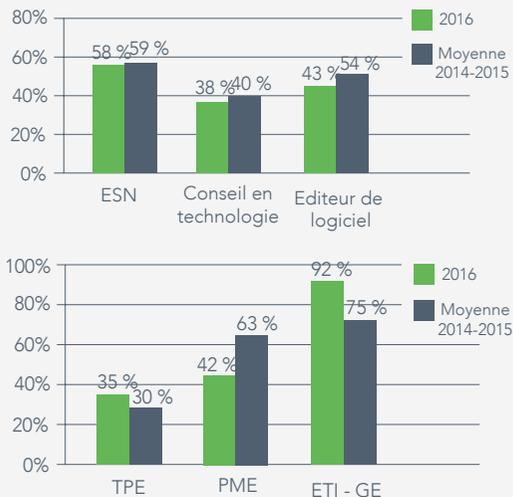


- Plus d'une entreprise sur deux considère qu'il n'y a plus de freins à l'utilisation du CIR en 2016 contre un tiers en 2015.
- Moins de 25% des utilisateurs sont freinés par la peur du contrôle fiscal.
- Au contraire, le manque de temps devient de plus en plus un frein à l'utilisation du CIR, en triplant en 2 ans.
- Enfin, on observe une professionnalisation de l'utilisation du CIR, le manque de compétences, étant presque 5 fois moins important qu'il y a 2 ans.

## Contrôle du CIR

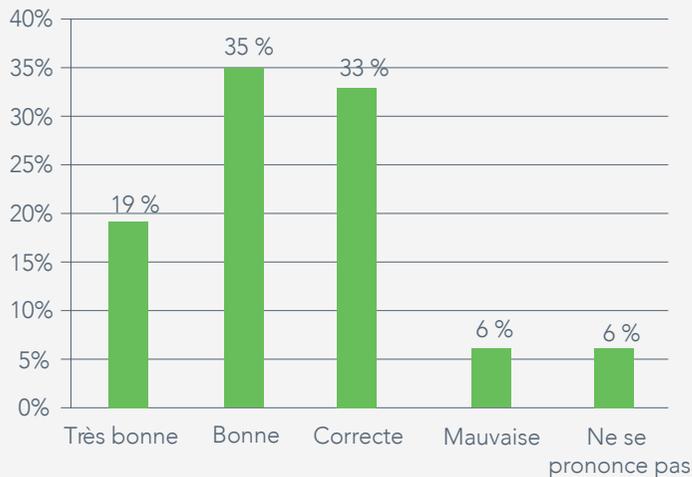


### Votre société a-t-elle fait l'objet d'un contrôle du CIR ?

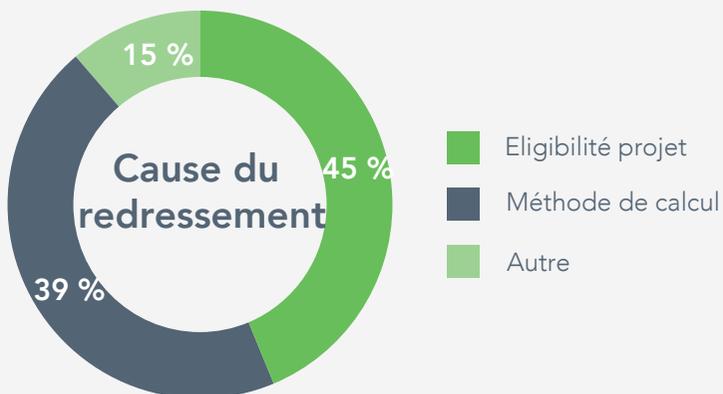


- Une légère baisse des contrôles fiscaux est constatée sur l'ensemble des secteurs d'activités, et particulièrement pour les éditeurs de logiciels, avec une diminution de plus de 10 points.
- Alors que les contrôles fiscaux sont stables pour les TPE, les PME voient leur taux diminuer de plus de 20 points, corrélativement à une augmentation de plus de 20 points pour les ETI et grandes entreprises.

### Relation avec le contrôleur

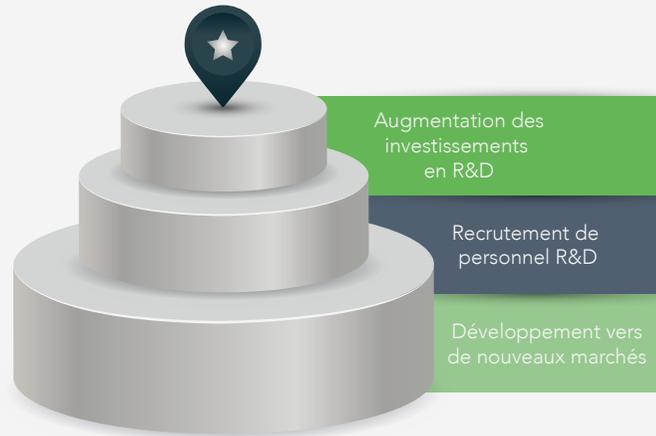


### Cause du redressement

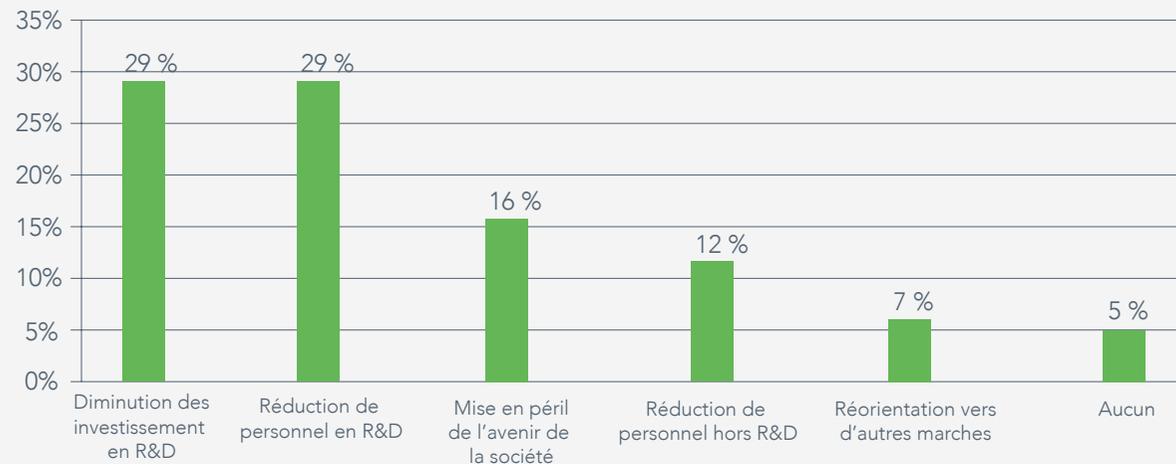




Quels ont été les principaux impacts du CIR au sein de votre entreprise ?



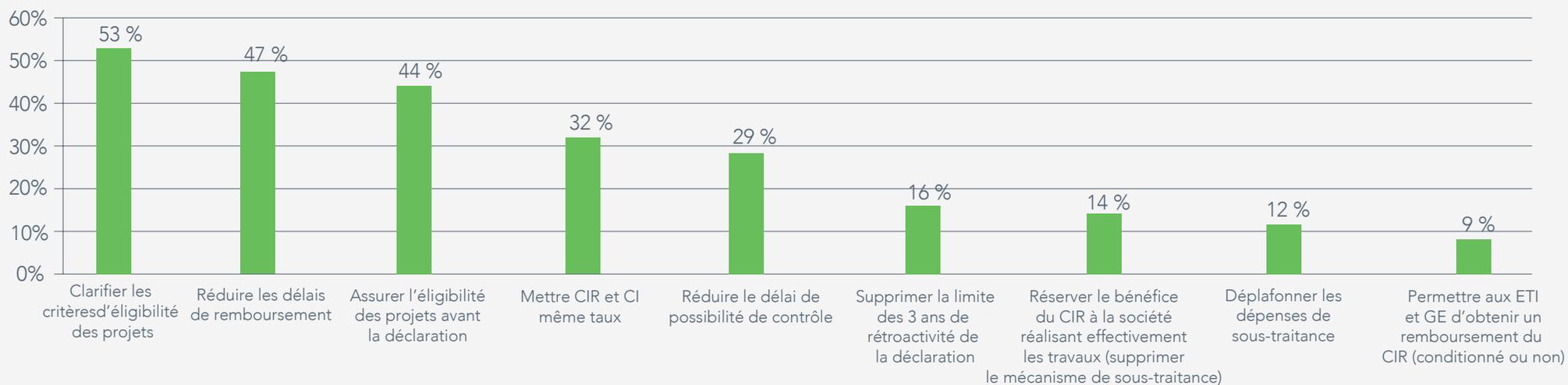
Quels impacts aurait la disparition du CIR sur votre entreprise ?



## Avis des utilisateurs



### Quelles améliorations apporter au dispositif ?



### Verbatim positif

- *Le CIR est un élément clef de la compétitivité de nos entreprises du numérique en France*
- *Dispositif complexe mais indispensable d'un point de vue économique aux petites structures innovantes*
- *Sans le CIR, les projets développés ne seraient pas sur le point d'être industrialisés*

### Verbatim négatif

- *Le poids (charge de travail) et le risque associé du CIR en PME amène à se poser des questions importantes de continuité des opérations de R&D*
- *Il faut, en France, cesser de faire une dichotomie entre R&D et innovation lorsqu'il s'agit de fiscalité ou d'économie...*